

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 29 juin 2021**

L'an deux mil vingt et un le vingt-neuf du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jauleterie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**23 présents + 1 pouvoir (24 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**1 pouvoir :**

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Fabrice DURAND

**Excusés :** Maryse BARIGAULT, Mathias DIXNEUF, Jérôme GLORIAU, Dominique GUILBOT

**Alain JEZEQUEL a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 22 juin

## **CONTRACTUALISATION**

### **Contrat de relance et de transition écologique**

- Considérant que pour accompagner la relance dans les territoires, le gouvernement propose aux intercommunalités et à leurs groupements de signer un nouveau type de contrat : les « contrats de relance et de transition écologique (CRTE).
- Considérant que, conclus pour la période 2020-2026, ces contrats entendent agir en faveur de la relance par la mise en œuvre d'actions qui s'inscrivent dans un modèle de développement écologique. Par ailleurs, dans un souci de simplification de l'accès aux différentes aides déployées par l'Etat, les CRTE regroupent dans un contrat unique les dispositifs existants (Fond National d'Aménagement et de Développement du territoire – FNADT, Dotation à l'investissement Local – DSIL, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – DETR ...).
- Considérant que les Préfets sont chargés de conduire l'élaboration de ces nouveaux contrats qui devront être signés avec les collectivités d'ici la fin juin 2021
- Considérant que le PETR DE GATINE a été retenu comme périmètre pertinent pour signer un CRTE regroupant les projets des communes et des communautés de communes de Parthenay-Gâtine, Airvaudais-Val de Thouet et Val de Gâtine.
- Considérant que les modalités du contrat à élaborer entre l'Etat et le PETR DE GATINE peuvent être définies sur la base de documents tels que le projet de territoire, le SCOT, le Plan Climat Air-Énergie Territoriaux –

PCAET, la priorité sera donnée aux projets les plus matures chaque année, permettant la relance rapide de l'activité, notamment via les financements du plan « France Relance ».

- Considérant que d'ores et déjà, un diagnostic a permis de dresser des objectifs opérationnels autour de 4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES, à savoir :
  - ✓ Conforter l'offre de services à la population et son accessibilité et rénover les équipements publics
  - ✓ Accompagner le développement des filières clés du territoire -agriculture, industrie, artisanat, commerces)
  - ✓ Promouvoir l'identité et la culture gâtinaise pour fédérer les forces vives du Pays et développer une offre touristique cohérente et durable
  - ✓ Faire du Pays de Gâtine un territoire ambitieux en matière de transition énergétique et écologique

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- ✓ Valider le principe de signature d'un CRTE avec l'Etat et de poursuivre le travail d'élaboration du plan d'actions
- ✓ Autoriser le Président à signer le CRTE ainsi que tout document afférent à ce dossier

A Airvault, le 29 juin 2021

Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210707-387-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2021

Publication le : 07-07-2021

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48